

# RÈGLEMENT DU TRAIL TOUR REGIONAL 2016

## **SOMMAIRE**

1. PREAMBULE
2. OBJECTIFS
3. COORDINATION
4. DEFINITION DU TRAIL TOUR NATIONAL
5. DOSSARDS ELITE
6. RAVITAILLEMENTS
7. DOTATIONS
8. CONTROLE ANTI DOPAGE
9. COUVERTURE PHOTOS ET VIDEOS
10. ATTRIBUTION DES POINTS AUX ATHLETES

## 1. PREAMBULE

Plusieurs courses fleurissent chaque année sur la Loire et la Haute Loire, avec un certain « effet mode » mais avec toujours une envie de nouveautés.....suite a cette constatation une idée de challenge est née, trois organisateurs s'associent pour créer l'événement trail 2015.

**Suite au succès de la première édition, le TTR est bien évidemment reconduit en 2016.** Il va associer trois des plus belles épreuves de début de saison (Entre 700 et 1000 participants chacune).

- Le Defi Vellave le 6 mars 2015 en Haute Loire
- [Le Trail de ST Jean le 3 Avril 2015 dans la Loire](#)
- The Roche Trail Event Tours le 17 Avril 2015 dans la Loire

COSMO'EVENTS coordonne l'ensemble du dispositif et garantit le respect du présent règlement.

## 2. OBJECTIFS

Créer un circuit et une émulation auprès des athlètes de Trails régionaux et français

## 3. COORDINATION

La coordination générale et sportive sera assurée par COSMO'EVENTS, 06.22.48.81.77 / [ludovicqidrol@aol.com](mailto:ludovicqidrol@aol.com) / [www.cosmoevents.fr](http://www.cosmoevents.fr)

## 4. DEFINITION DU TRAIL TOUR REGIONAL

Afin de respecter l'éthique « Trail », les organisateurs s'engagent à respecter les règlements sportifs et la charte du « Trail » (distance-dénivelé, semi/autosuffisance alimentaire, répartition chemin goudron et sentier monotrace, respect de l'environnement....) de chaque épreuve du TTR.

En référence au cahier des charges spécifique à l'organisation des courses en nature, elles sont dénommées :

Trail Tour Régional LONG avec des épreuves de 20km à 42km

Trail Tour Régional COURT avec des épreuves de 8km et 15km

Les organisateurs s'engagent à respecter le règlement des courses hors stade.

## 5. DOSSARDS ELITE

L'organisateur s'engage à réserver 15 dossards pour les élites qui seront attribués sur dossier complet. (*Payants ou offerts au libre choix des organisateurs*)

## 6. RAVITAILLEMENTS

Les ravitaillements sauvages et / ou assistance d'autres coureurs pour se ravitailler sont interdits sur l'ensemble du parcours.

Des assistances sont tolérées sur les zones de ravitaillement mises en place par les organisateurs.

Toute infraction à cette règle entrainera une disqualification de l'athlète.

## 7. DOTATIONS

Le principe du TTR 2016 est de récompenser le plus grand nombre de participants, les 3 premiers au scratch ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie auront une dotation (sans cumul), lors d'une grande soirée festive fin avril. (90 concurrents primés)

Catégorie : Cadets, Junior, senior, V1, V2, V3, V4

- Trophées TTR
- Dotations ISOSTAR (Partenaire officiel du Festival 2016)
- Dotations BV SPORT (Partenaire officiel du Festival 2016)

Chaque organisation aura également sa propre remise des prix à l'issue de son épreuve

## 8. CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Tout coureur ayant fait l'objet d'un contrôle positif au cours de l'année en cours ou l'année précédente, sera automatiquement déclassé de l'épreuve et du classement provisoire ou final du festival et ne pourra prendre part aux autres épreuves.

En cas de contrôle à posteriori, au TTR 2015, tout coureur impliqué se verra déclassé et devra impérativement rendre les dotations qu'il aura reçues.

Des contrôles inopinés pourront être effectués sur les différentes épreuves.

## 9. COUVERTURE PHOTOS ET VIDEOS

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant le TTR 2015, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

## 10. ATTRIBUTION DE POINTS AUX ATHLETES

Chaque épreuve attribuera des points en fonction du classement.

Sur le TTR Court :

- *Défi Vellave 10Km*
- *St Jean 8km et 15Km (Bonus)*
- *Rochetaillée 8 et 15Km (Bonus)*

Sur le TTR Long :

- *Défi Vellave 35Km (Bonus) et 20km*
- *St Jean 23km*
- *Rochetaillée 30Km*

Ces points seront attribués sur le classement "scratch" hommes et femmes et par catégorie de la manière suivante :

Classement 1= 1 point

Classement 2= 2 points

Classement 3= 3 points .....

Pour être classé il est indispensable de participer à deux épreuves sur trois, dans le même TTR (Court ou long). Si participation à trois épreuves, les 2 meilleurs résultats seront pris en comptes.

- Le concurrent ayant le moins de point sous cumul de ses deux meilleurs résultats montera sur la plus haute marche du podium du TTR.
- La répartition des points est identique pour les hommes et les femmes.

En cas d'égalité cas N°1 :

- Sur le TTR long, les athlètes présents sur le 35km du Défi Vellave auront un avantage sur les participants du 20km du Défi Vellave / 23Km de St Jean et 30 Km de Rochetaillée.

*Ex: Mr Dupont gagne le 35km du Défi Vellave et le 30km du Trail de Rochetaillée*

*Mr Durand gagne le 20Km du Défi Vellave et le 23Km du Trail de Saint Jean*

*Tous les deux ont 2 victoires mais le vainqueur du TTR sera Mr Dupont car a participé au 35km du Défi Vellave.*

*Idem pour les 15km des Trails de St Jean et Rochetaillée (Epreuves bonus)*

En cas d'égalité cas N°2 :

- Si il y toujours égalité les athlètes seront départagés par leur date de naissance, le plus âgé, obtiendra la meilleure place.